

Sézanne, le 9 mars 2023

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister au Conseil Municipal qui aura lieu le **jeudi 16 mars 2023 à 19h à l'Hôtel de Ville.**

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma sincère considération.

Le Maire,  


Sacha HEWAK

### ORDRE DU JOUR

- Validation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> février 2023
- Informations générales
- Compte-rendu d'une décision du Maire
- Abrogation de la délibération n°2020-06-18 du 18 juin 2020 – Indemnités de fonction du Maire et des Adjointes – Majoration
- Séismes en Turquie et Syrie – Subventions exceptionnelles
- Acquisition de parcelle
- Débat d'Orientation Budgétaire 2023